

Pilotage / Evaluation

Territoria d'Or : Angers et Communauté urbaine Angers Loire Métropole

Relecture des Politiques Publiques

L'initiative innovante

Par la relecture transversale des Politiques Publiques (RPP) sur les trois structures publiques ville d'Angers, Angers Loire Métropole et CCAS, définir un système de pilotage, d'animation et d'information.

mutualisation – évaluation – efficience – lisibilité – aide à la décision

Le besoin

Cette démarche s'inscrit dans un contexte local de mutualisation des services, de changement d'équipe politique en mars 2014 et de transformation d'ALM en communauté urbaine en 2016. Compte tenu du contexte national contraint pour les collectivités sur le plan financier, il était nécessaire de renforcer la lisibilité des actions menées, pour mieux rendre compte et faciliter l'aide à la décision des élus dans un souci d'efficacité et d'efficience.

Les objectifs

Réinterroger le périmètre de l'action publique et les prestations délivrées pour décider : que doit-on continuer à faire ? que faut-il développer ? arrêter ? faire différemment ?

Mais aussi : Dans quelle mesure les objectifs sont-ils encore justifiés ? Est-ce que les effets attendus et inattendus sont satisfaisants ?

La description de l'initiative

Un système d'animation « multi-acteurs » sur des politiques publiques partagées, pilotage centralisé, cadre unique de référence des politiques, système d'information unique, méthode et outils de dialogue homogènes.

- **Qui et pour qui ?**

Acteurs politiques : élus de la Ville, du CCAS et d'ALM, en particulier les adjoints du Maire (21) et les Vice-Présidents d'ALM (16) ;

Acteurs administratifs et techniques : les directeurs (40) et les cadres de l'ensemble des services des trois structures, les agents de terrain (5 000 potentiellement) ;

Usagers et citoyens : à travers notamment « les Etats Généraux du sport » et « les Assises de la Vie Associative » le 30 mai 2015.

- **Les « livrables »** : Une méthode de production des « livrables » homogène sur l'ensemble des politiques et un programme de travail, décrivant les projets à lancer

Etape 1 diagnostic et orientations : « Où en sommes-nous ? pour aller où ? »

Une fiche synthétique financière par politique ;

Un document sur les forces/faiblesses, menaces/opportunités ;

Un arbre d'objectifs, pour vérifier la cohérence interne et des orientations futures ;

Un tableau de synthèse proposant des orientations et des premières actions.

Etape 2 Scénarios - programme de travail : « Qui fait quoi, quand ? Quel impact financier ? »

- **Le calendrier** : des délais « courts » sur 6 mois.

mars/avril 2015 : présentation du diagnostic et identifications des premières orientations

juin/septembre 2015 pour les scénarios et le programme de travail.

Les moyens humains et financiers :

A coûts constants. Pas de recours à un cabinet extérieur, l'utilisation des ressources internes est privilégiée.

Les contraintes techniques et réglementaires ont imposé le changement du système d'information financier. Ce fut l'occasion de revoir et d'harmoniser les référentiels sur les trois structures, notamment à travers une nomenclature unique des politiques publiques.

L'évaluation de l'initiative innovante

- Évaluation de la méthode : à l'issue de l'étape 1 de la démarche, un questionnaire a été rempli par les différents acteurs avec un bon retour dans l'ensemble.
- Évaluation des premiers résultats

De nombreuses actions vont être engagées (arbitrage en cours sur 2016), avec des impacts significatifs sur le plan financier :

Education, Enfance Famille : réajustement des tarifs pour les accueils de loisirs (+ 120 K€) et garderies (+ 260 K€) ; réorganisation structure petite enfance ; ...

Sports et Loisirs : redéploiement des gardiens dans les salles, installation de badges et responsabilisation des utilisateurs ; ...

Actions Culturelles et patrimoine : développement du mécénat et réduction de la participation Ville (- 100K€) ; proposition d'une programmation de type « biennales » au lieu de manifestations annuelles (- 450K€, à arbitrer) ; réduction du nombre des expositions (- 100K€)

Propreté urbaine : mise en place de la collecte latérale robotisée ; adaptation fréquences de collecte ;

Cycle de l'eau : diversification de la clientèle pour rentabiliser la capacité de production ; ...

- Suivi, projet d'évolution :

La démarche permet de disposer de nombreux matériaux en vue de répondre aux orientations définies par le Maire Président.

Des outils de pilotage et de gouvernance sont mis en place : prospective des Ressources Humaines, gestion de portefeuille de projets, réunions de dialogue de gestion renouvelées.

- Potentiel de diffusion :

Le contexte actuel de raréfaction des ressources et de mutualisation des services entre les « Villes Centres » et les communes des agglomérations va développer le besoin d'outil de management de ce type. Même réflexion dans le contexte de fusion des régions.

Contact :

Franck GILLARD, directeur du Conseil de gestion

Tél. : 02 41 05 54 80

courriel : franck.gillard@angersloiremetropole.fr